

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DEPARTEMENT DU NORD

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Nombre de membres en exercice : 15</b>
---

**DE LA COMMUNE DE VILLERS-EN-CAUCHIES**

<b>Date de la convocation :</b>
---------------------------------

<b>15 novembre 2022</b>
-------------------------

**Séance du 21 novembre 2022**

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-et-un novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal DUEZ.

**Etaient Présents** : M.M. DUEZ P. – FOVEZ A. – M<sup>me</sup> DELAVAL MF. – BILLOIR R. – M<sup>me</sup> MORELLE V. – NIEUWJAER M. – DENOYELLE M. – DECEUNINCK R. - M<sup>me</sup> SOURDEAU A. – M<sup>me</sup> FROMONT V. – M<sup>me</sup> BRENDLER L. – M<sup>me</sup> RUELLE N.– DUQUESNOY A.

Formant la majorité des membres en exercices.

**Etaient Absents** : M<sup>me</sup> LEROY R.– M<sup>me</sup> BONNET M.

**Procurations** : Néant.

**Secrétaire de séance** : M<sup>me</sup> RUELLE N.

**OBJET** : Pays du Cambrésis – végétalisation de différents secteurs de la commune

Monsieur le Maire rappelle que la commune s'est engagée dans un programme de plantation et de renaturation du dépôt, du boisement communal et de la noue. Ce programme est phasé sur plusieurs années.

Il est proposé de déposer pour 2022 un projet de plantation d'arbres « essences locales » et de fruitiers régionaux sur ces différents espaces de la commune. D'autres plantations seront prévues pour 2023. Les schémas et les coûts de plantation sont précisés dans le dossier « plantation et renaturation », ci-annexé, en partenariat avec le Pays du Cambrésis.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre du dispositif « plantation et renaturation » du Département pour le dépôt, et du plan « arbres » de la Région pour le boisement communal et la noue.

**Plan de financement prévisionnel de l’opération :**

	Montant HT	Montant TTC	Montant subventionné
<b>Dépôt communal</b> ✓ Plantation et renaturation (Département)	10 448.72 €	12 436.52 €	60 % - 6 269.23 €
<b>Boisement</b> ✓ Plan arbres (Région)	122 €	134.20 €	90% - 109.80 €
<b>Noue</b> ✓ Plan arbres (Région)	470.49 €	517.54 €	90% - 423.44 €

Démarrage programmé de l’opération en décembre 2022 – fin en mars 2023.

Les élus sont invités à se prononcer.

Décision prise (désignation du vote : vote à main levée) :

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de/d' :**

- Réaliser une commande auprès des pépiniéristes agréés « Plantons le décor ».
- Autoriser M. le Maire à lancer, en lien avec le Syndicat mixte PETR du Pays du Cambrésis, le projet de renaturation et de plantations dans les différents secteurs de la commune tels que présentés.
- Autoriser M. le Maire à solliciter des subventions pour financer ce projet.
- Autoriser M. le Maire à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de cette délibération.

POUR : 13 voix	CONTRE : --	NUL : --	ABSTENTION : --
----------------	-------------	----------	-----------------

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

VILLERS-EN-CAUCHIES, le 24 novembre 2022.

Le Maire, Pascal DUEZ



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 24/11/2022,  
Et de la publication le 24/11/2022.

